

COMMISSION PERMANENTE

REUNION DU 24 JUIN 2026

RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

**FINANZAMENTU DI U PRUGRAMMA REGIUNALE DI
FURMAZIONE (PRF) À TITULU DI U FONDU SUCIALE
EUROPEU PLUS (FSE+) 2021-2027**
**FINANCEMENT DU PROGRAMME RÉGIONAL DE
FORMATION (PRF) AU TITRE DU FONDS SOCIAL
EUROPÉEN PLUS (FSE+) 2021-2027**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission des Finances et de la Fiscalité

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

La Collectivité de Corse dispose d'une compétence pleine et entière en matière de formation professionnelle qui lui confère un rôle stratégique dans la conception et la mise en œuvre des politiques publiques de formation adaptées aux demandeurs d'emploi et répondant aux besoins spécifiques de l'île.

A ce titre, la Collectivité de Corse est responsable de l'identification des besoins en compétences sur les territoires, de la planification de l'offre de formation, de l'organisation et du financement des actions de formation.

Son action en faveur des demandeurs d'emploi se traduit par deux axes d'intervention élaborés afin de satisfaire au mieux les besoins de l'économie et des publics :

- d'une part, une programmation dans le cadre d'une commande publique (30% de l'offre en direction des demandeurs d'emploi),
- d'autre part une programmation intervenant en complémentarité et mise en place par l'AFPA (70% de l'offre en direction de la formation des demandeurs d'emploi).

Le présent rapport a pour objet de solliciter un financement pour les actions du Programme Régional de Formation (PRF) au titre du Fonds Social Européen Plus (FSE+) 2021-2027, dans le cadre de l'action ESO4.7 du programme, destinée à promouvoir la formation tout au long de la vie et à adapter les compétences aux besoins futurs.

Cette demande s'accompagne également d'une proposition visant à simplifier la gestion générale des dossiers du FSE+.

Les actions susceptibles d'être financées par le FSE+ sont mises en œuvre dans le cadre de l'accord-cadre de formation professionnelle, avec pour objectif de favoriser le développement des compétences, l'accès à la qualification et l'insertion durable dans l'emploi.

Ces actions concernent plusieurs secteurs d'activité stratégiques et en tension sur le territoire insulaire, notamment les métiers du bâtiment, les métiers de bouche, les métiers des services, les métiers de la mer, du transport et de la sécurité.

Elles intègrent également des formations à visée insertionnelle destinées à accompagner les publics les plus éloignés de l'emploi vers un parcours de qualification et d'insertion professionnelle durable (diplôme d'études en langue française – DELF).

1. Financement des actions de formation du Programme Régional de

Formation sur le Fonds Social Européen Plus.

La Collectivité de Corse s'engage activement depuis plusieurs années dans la gestion de dispositifs de formation destinés à maintenir un socle élevé de compétences, notamment afin de faciliter l'intégration professionnelle des demandeurs d'emploi les plus éloignés du marché du travail.

Dans cette perspective, le Contrat de Plan Régional pour le Développement de la Formation et de l'Oriantation Professionnelles (CPRDFOP) Corse, géré par la Collectivité de Corse, vise, dans ses grandes orientations, à maintenir et renforcer ses compétences, notamment par l'intermédiaire du Programme Régional de Formation (PRF).

Ce dispositif contribue à l'intégration des demandeurs d'emploi sur le marché du travail et participe à la réduction des inégalités socio-professionnelles ainsi qu'à la lutte contre le chômage.

Dans la continuité des efforts de réajustement à la hausse des indicateurs socio-économiques territoriaux et de réduction des inégalités sociales, le programme Corse FEDER/FSE+ 2021-2027, sous l'objectif spécifique ESO4.7 dédié aux actions de formation, interviendrait en appui pour le financement des dispositifs de formation du Programme Régional de Formation (PRF), à hauteur de 3 247 429,20 € sur les 4 681 579 € prévus pour l'action ESO4.7.

2. Introduction d'une méthode de simplification de gestion et de paiement des dossiers du Fonds Social Européen Plus.

La demande de modification du programme Corse FEDER/FSE+ 2021-2027, déposée le 31 mars 2025 dans le cadre de la révision à mi-parcours du programme, a été adoptée par la Commission européenne le 11 août 2025.

Cette demande de modification a notamment permis d'introduire des facilités de gestion afin de simplifier l'utilisation du FSE+ tout en réduisant la charge administrative pour la mise en œuvre de l'objectif spécifique ESO 4.7 – *Promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie, visant notamment à renforcer les compétences, faciliter les reconversions et transitions professionnelles, développer les compétences entrepreneuriales et numériques, et encourager la mobilité professionnelle.*

En conséquence, la mise en place de l'Option de Coûts Simplifiés (OCS) sur l'ESO 4.7 simplifiera la gestion des dossiers européens de formation du Programme Régional de Formation, y compris le traitement des financements.

Cet OCS, spécifique au FSE+, est actualisé au niveau français et encadré par le règlement délégué (UE) 2023/1676, qui fixe des coûts unitaires par participant pour la formation et le conseil en matière d'emploi.

Sur la période 2023-2026, la mobilisation de fonds européens permettrait de valoriser un coût total éligible de 5 412 382 €, calculés sur la base d'un coût unitaire par participant. La demande de financement FSE+ concernera 60% de ce coût, soit 3 247 429,20 €.

Le montant proposé est un montant maximum prévisionnel. L'autorité de gestion et le comité de programmation se prononceront sur le montant final au regard de la procédure d'instruction et des disponibilités budgétaires du PE FEDER-FSE+ au moment de la programmation.

Il est proposé à l'Assemblée de Corse :

- D'approuver le présent rapport ;
- D'autoriser le Président du Conseil exécutif de Corse à déposer les demandes de financement au titre du programme 2021-2027 du FSE+ ;
- D'autoriser le Président du Conseil exécutif de Corse à signer tous les actes associés à cette demande.

Je vous prie de bien vouloir délibérer .